



# Observatoire du FTTH

*Analyse trimestrielle : 2<sup>ème</sup> trimestre 2020*

*Les informations présentées et commentées dans ce document sont issues des données trimestrielles mises à disposition en open data par l'ARCEP et par l'AVICCA :*

*<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/le-marche-du-haut-et-tres-haut-debit-fixe-deploiements>*

*<https://www.avicca.org/themes-des-articles/ftth>*

# Méthodologie

- A noter : depuis le 1er janvier 2020, l'ARCEP a choisi un nouveau référentiel pour comptabiliser les locaux à raccorder dans chaque commune. Au lieu d'utiliser systématiquement les données de l'INSEE (qui sortent en général avec 3 ans d'écart par rapport à l'année en cours), l'ARCEP choisit le meilleur total entre les données de l'INSEE et les données des « fichiers IPE », qui correspondent aux fichiers échangés par les opérateurs pour communiquer sur les prises FTTH qu'ils prévoient d'équiper, sont en train de réaliser ou ont déployées par commune.
- Cette nouvelle base de données de référence, plus actualisée, permet de mieux prendre en compte la construction de nouveaux logements et d'avoir ainsi des données plus proches de la réalité du terrain à un instant T.
- En conséquence, le taux de couverture de certaines communes ou territoires a pu baisser de façon parfois significative sur certaines communes entre la fin 2019 et le début 2020, bien qu'en réalité le nombre de prises construites augmente pourtant continuellement.

# Métropole du Grand Paris

T2  
2020

3.737.712 locaux  
raccordables en FTTH

Taux de couverture :  
88,5% / 98,5%\*

Variation du trimestre :  
-5% / +2,1%\*

L'objectif fixé de **100%** de locaux raccordables à fin 2022 sur le territoire métropolitain reste atteignable si les déploiements se poursuivent à ce rythme.

\* : statistiques en utilisant les données de l'INSEE



Contrairement aux apparences, les chiffres ne sont pas en baisse en liaison avec la crise sanitaire actuelle. En réalité, il s'agit du résultat de la décision de l'ARCEP de s'appuyer sur des chiffres plus à jour, soit en prenant le nombre total de locaux dénombré par les opérateurs dans une commune donnée, soit en s'appuyant sur les études statistiques de l'INSEE, en fonction du nombre le plus à jour à un trimestre donné. Pour référence, en s'appuyant sur les chiffres utilisés jusqu'à maintenant, le taux de couverture serait à l'heure actuelle de 98,5%. Ce taux descend à 88,5% en se basant sur le nouveau référentiel plus proche de la réalité de terrain. Ce changement de base augmente par exemple de 3000 le nombre de locaux connus dans une ville comme Athis-Mons.

# Territoires

T2  
2020

5 territoires sont  
aujourd'hui couverts à  
plus de 90%

On constate un mouvement de rattrapage entre l'Est et l'Ouest de la Métropole. A l'Est, des territoires comme Grand Paris Grand Est et Grand Paris Sud Est Avenir atteignent des taux de couverture désormais assez proches de ceux observés sur les territoires des Hauts-de-Seine par exemple.

 **Progression maximale\* :**  
**+ 10% / +11,5%\***

concerne le territoire de Plaine Commune sur lequel le taux de locaux raccordable est passé de 70% à 80% (81,5%\*) sur le trimestre écoulé.

\* : statistiques en utilisant les données de l'INSEE



L'impact plus important de la crise sanitaire sur les ZTD contribue à réduire l'écart entre l'Est de la métropole (où l'on a pu continuer à construire au même rythme) et Ouest (où beaucoup de chantiers ont été ralenti). En revanche, on constate que les territoires au Nord et au Sud restent plus en retrait en termes de taux de couverture.

Pour ce trimestre, Est Ensemble est le territoire le moins bien desservi avec 75 % de locaux raccordables, en utilisant la base données la plus à jour, ce qui témoigne d'un rythme de production qui est resté élevé durant ce trimestre (précédemment Plaine Commune était le territoire le moins bien desservi avec 70%).

# Communes

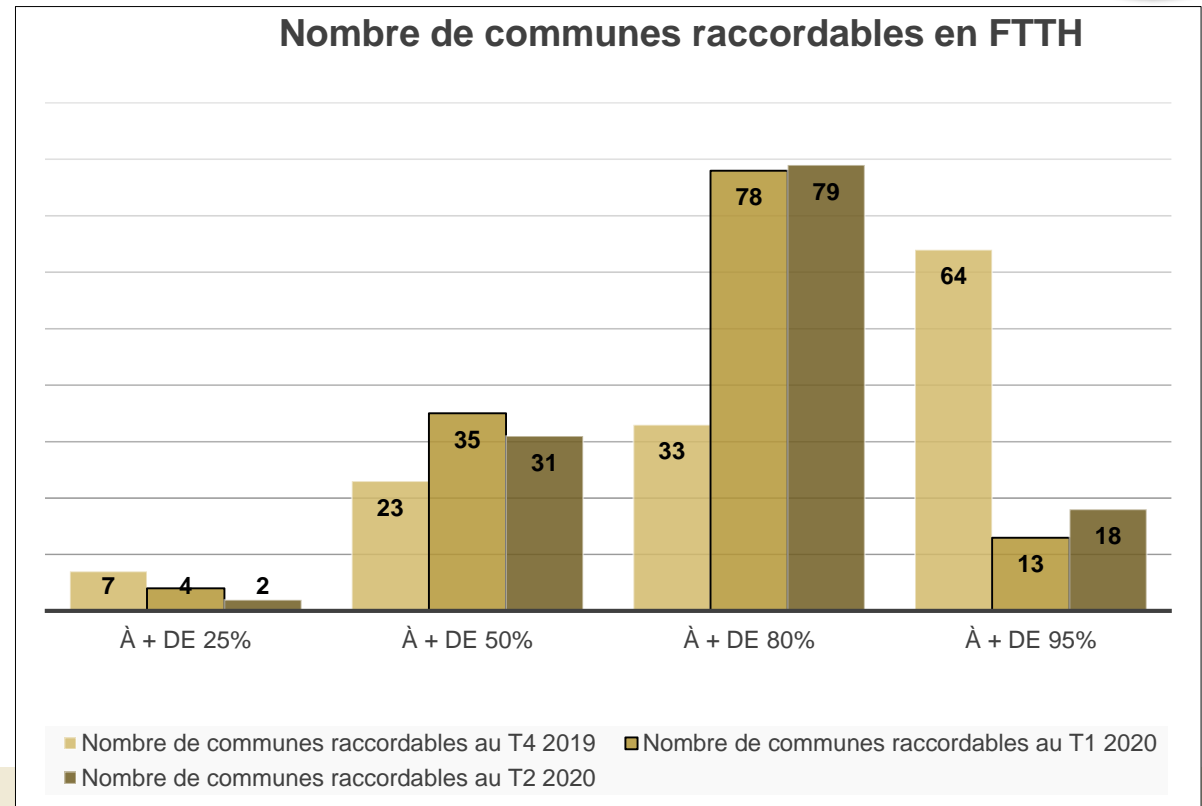
T2  
2020

**Marolles en Brie +64,2%\***,  
soit 1.216 locaux raccordables  
supplémentaires

**Limeil-Brévannes +35,3%\***,  
soit 4.250 locaux raccordables  
supplémentaires

**Montfermeil +22,1%\***  
soit 2.161 locaux raccordables  
supplémentaires

\* : par rapport au trimestre précédent



A noter : le changement de base de référence pour les données ARCEP a limité le nombre de communes au dessus de 95% de taux de couverture, augmentant par effet rebond le nombre de communes dans la catégorie « entre 80% et 95% ».

# Zoom sur :

Les effets de la crise sanitaire

T2  
2020

Paris Ouest La Défense –  
Majorité ZTD (Zone très dense)

Taux de couverture :  
92% / 99,9%\*

Variation du trimestre :  
-2% / +0,6%\*

Grand Paris Sud Est Avenir –  
Majorité ZMD (Zone moins dense)

Taux de couverture :  
87% / 97%\*

Variation du trimestre :  
+ 6% / +7%\*

\* : statistiques en utilisant les données de l'INSEE

\* : statistiques en utilisant les données de l'INSEE



On note ici une conséquence de la crise sanitaire en zone très dense, alors que cela ne se constate pas du tout en zone moins dense. Si dans un département comme le Val de Marne (en particulier dans le Sud Est du département) le rythme de production de prises FTTH n'a pas faibli (au contraire) entre avril 2020 et juin 2020, on constate un ralentissement de 50% de la capacité de production dans un département très dense comme les Hauts-de-Seine (rythme de 7.000 prises construites contre 13.000 sur le trimestre précédent). Toutefois, comme ces zones sont aussi des zones qui sont souvent quasi-entièrement couvertes, il est difficile de savoir si cette chute du rythme de production est entièrement due à la crise sanitaire.

# Point de vue

## sur le territoire de la Métropole (1/2)



**Avec quelques mois de recul, quels enseignements peut-on tirer concernant l'impact de la crise sanitaire et du confinement mis en place au printemps sur les déploiements de la fibre ?**

« Contre toute attente, les déploiements des réseaux de fibre à l'abonné se sont poursuivis de façon plutôt satisfaisante au second trimestre 2020, en dépit du confinement qui n'a pas empêché le déroulement des travaux, même s'il a sans doute contribué à ralentir leur rythme.

Le trimestre a vu le nombre de prises construites progresser de façon significative, et c'est heureux, compte tenu des déploiements qui restent à réaliser pour équiper tous les foyers.

Sur le territoire de la Métropole parisienne, dans l'ensemble plutôt bien loti par rapport au reste du territoire national, beaucoup reste encore à faire à quelques mois seulement de la première échéance fixée à la fin 2020, en particulier sur les communes classées en zone AMII.

Enfin, il est probable que la crise sanitaire a eu également un effet positif sur l'adoption de la fibre par de nombreux foyers qui ont pu faire le choix de s'équiper afin de répondre à la généralisation du télétravail ».

# Zonage réglementaire

T2  
2020

**Zone RIP\*** : le taux de couverture est à 94,4% au T2 2020 (+1,3%).

Le taux de couverture national sur la zone RIP (FTTH) s'établit à 25% au T2 2020.

**Zone AMII\*** : le taux de couverture est à 81,2% au T2 2020 (+5,6%).

- Orange : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 82,6% (+5,1%).
- SFR : le taux global de couverture sur les communes que dessert l'opérateur passe à 84,7% (+6,1%).

Le taux de couverture national sur la zone AMII (FTTH) est de 66% au T2 2020.

**ZTD \*** : le taux global à 90,3% au T2 2020 (+0,9%).

Le taux de couverture national sur la ZTD (FTTH) s'établit à 82% au T2 2020.

